

RAPPORT DE SUIVI

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BUREAU D'AFFAIRES À MAGOG

1 Le projet de construction d'un bureau d'affaires à Magog a été approuvé le 18 avril 2024, par la
2 décision D-2024-034 de la Régie de l'énergie (Régie).

1 STATUT DE L'AVANCEMENT DU PROJET

3 En date du 30 septembre 2025, le projet est désormais complété. Les travaux de construction du
4 bureau d'affaires ainsi que les aménagements extérieurs ont été finalisés à l'hiver 2025,
5 conformément à l'échéancier prévu. La mise en service a été effectuée en février 2025, comme
6 anticipé, permettant une entrée en service dans les délais.

2 COÛTS DU PROJET

7 Le tableau suivant présente les montants budgétés au moment de la demande d'investissement
8 ainsi que les coûts réels du projet.

Tableau 1
COÛTS FINAUX AU 30 SEPTEMBRE 2025
(000 \$)

	Budget initial (1)	Réel au 30 septembre 2025 (2)	Écart (3) = (2) - (1)
Construction du bâtiment	3 507	3 899	392
Terrain	1 360	1 340	(20)
Équipements informatiques	80	25	(55)
Mobilier	50	86	36
Contingence	257	0	(257)
Total global	5 253	5 350	97

Note : L'utilisation d'arrondis peut occasionner des écarts au niveau des montants totaux.

9 Au 30 septembre 2025, les coûts finaux du projet s'élèvent à 5,4 M\$, par rapport à la prévision
10 initiale de 5,3 M\$, représentant une légère augmentation de 1,8 %.

Impact tarifaire

- 1 L'effet des variations de coûts sur l'impact tarifaire du projet se trouve au tableau ci-dessous. Le
2 calcul de l'impact tarifaire est effectué sur une période de 40 ans. La hausse de l'impact tarifaire
3 s'explique par la hausse des investissements totaux.

Tableau 2
IMPACT TARIFAIRE
(000 \$)

Description	Impact initial	Impact final
Impact tarifaire 40 ans	1 706	1 842

3 DEMANDE DE METTRE FIN AU SUIVI

- 4 Énergir demande à la Régie, conformément au paragraphe 39 de la décision D-2023-116, de
5 mettre fin à ce suivi étant donné que les travaux sont finalisés.

- 6 **Énergir demande à la Régie de prendre acte du suivi du projet de construction d'un bureau**
7 **d'affaires à Magog et de l'autoriser à y mettre fin.**